

Reprise des engagements confirmés et lancement de deux appels à projets

Dossier de la rédaction de H2o
November 2016

À

Le 8 novembre 2016, le conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne a confirmé la reprise des engagements en faveur des actions pour l'eau d'été perceptible au printemps. Depuis le début 2016, l'agence de l'eau a engagé 326 millions d'euros d'aide ; c'est 110 millions de plus que l'an dernier à la même époque. Le conseil a par ailleurs décidé de lancer un appel à projets pour la réduction des fuites des réseaux d'eau potable. Dans le cadre de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, il a également décidé de lancer un appel à initiatives pour la biodiversité.

326 millions d'euros pour l'eau depuis le 1er janvier 2016 - La moitié des aides va aux collectivités du bassin pour améliorer les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration qui permettent de traiter les eaux usées domestiques. Parmi les opérations les plus remarquables, on note la réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées de Pontivy (Morbihan) qui va permettre de réduire les intrusions d'eaux parasites, et ce faisant les versements d'eaux usées dans le Blavet et les impacts bactériologiques sur les usages. À Ars-en-Ré (Charente-Maritime), la station d'épuration va bénéficier d'un traitement plus poussé de l'azote et du phosphore pour demeurer conforme aux exigences de la directive sur les eaux résiduaires urbaines. L'assainissement non collectif bénéficie lui aussi d'un engagement important des collectivités et de l'agence : depuis le début de l'année, 3 275 installations auront bénéficié d'une aide de l'agence de l'eau à la réhabilitation.

S'agissant de l'alimentation en eau potable, l'opération la plus importante concerne la finalisation de la conduite d'eau Nantes-La Baule (Loire-Atlantique). Cette conduite sécurisera l'alimentation en eau potable de toute la frange littorale de Loire-Atlantique. Dans l'autre extrémité du bassin, l'agence de l'eau va aider le syndicat d'alimentation en eau potable du Cézallier (Haute-Loire) à sécuriser et renforcer les conduites d'eau potable qui traversent l'Alagnon et qui présentent actuellement un risque élevé de rupture pour la distribution d'eau potable de plus de 10 000 abonnés. L'impactatif de la réduction des fuites dans les réseaux se traduit par un nombre important d'opérations de pose de compteurs de sectorisation et de détecteurs de fuites. À Nevers (Nièvre), l'agglomération s'engage dans l'amélioration de la connaissance de son patrimoine eau potable. À Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), la ville met en place un programme de sectorisation avec la pose de 15 débitmètres et 110 détecteurs.

En matière de réduction des pollutions industrielles, dans le Loir-et-Cher, la société DEC SAS, spécialisée dans le traitement de surface, va réaliser une station physico-chimique et biologique de traitement des toxiques et de l'azote qui permettra d'éliminer un point noir ancien de rejets toxiques (métaux, toxiques et nitrites) dans la Grenne, affluent de la Braye dans le bassin du Loir. L'aide de l'agence va permettre d'anticiper le respect des normes européennes applicables au secteur du traitement de surface.

En matière de lutte contre la pollution agricole, 10 nouvelles unités de traitement pour la sorption des excédents de phosphore vont être aidées. L'une, dans la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), va contribuer aux objectifs de réduction des proliférations d'algues vertes. Une autre est située dans le bassin versant de la retenue d'eau de la Bultière, en Vendée, destinée à la production d'eau potable.

Enfin, en matière de restauration et préservation des milieux aquatiques, 109 ouvrages qui font obstacle à la continuité sédimentaire et piscicole vont être rendus franchissables. Parmi eux, l'ouvrage du Moulin de la Ville sur la Sioule (Allier), l'un des ouvrages prioritaires sur le bassin de la Loire pour le saumon atlantique. Dans le Finistère, c'est la retenue de Kerléguer sur la rivière Penfeld, qui alimente en eau potable Brest et Bohars et qui est située en zone d'actions prioritaires anguilles qui va être équipée. Le conseil d'administration a par ailleurs donné le feu vert pour la signature de 9 nouveaux contrats territoriaux pour la restauration des milieux aquatiques et la réduction des pollutions diffuses et de 15 accords de programmation avec des collectivités du bassin pour des travaux d'eau potable ou d'assainissement. Il a également validé l'action collective pour la prévention, la réduction, le traitement des pollutions et les économies d'eau dans les entreprises artisanales de l'Orne portée par la Chambre de métiers et de l'artisanat interdépartementale Calvados-Orne.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

À

APPEL À INITIATIVES POUR LA BIODIVERSITÉ

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages conforte la politique de l'agence de l'eau en faveur de la restauration des cours d'eau, des milieux humides et des poissons grands migrateurs, et elle a élargi cette mission à la reconquête de la biodiversité. Dans ce cadre, l'agence de l'eau Loire-Bretagne lance un appel à "initiatives pour la biodiversité" pour lequel elle mobilise une enveloppe de 3 millions d'euros. L'appel a pour objectif de faire émerger des projets innovants pour restaurer les continuités des trames écologiques et des espaces de transition et réhabiliter les cœurs de biodiversité des trames vertes et bleues. Il est largement ouvert aux collectivités, établissements publics et organismes à but non lucratif. Les candidats doivent déposer une note d'intention entre le 9 novembre et le 31 décembre 2016.

À

À

REDUIRE LES FUITES DANS LES RESEAUX D'EAU POTABLE - APPEL À PROJETS 2016-2017

L'agence de l'eau Loire-Bretagne met en place une enveloppe de 20 millions d'euros pour réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable dans les zones de déséquilibre des ressources en eau.

Bénéficiaires : les collectivités et leurs groupements, les syndicats d'eau.

Projets éligibles : les travaux de remplacement de conduites réalisées dans le cadre d'un plan d'actions mis en œuvre pour améliorer le rendement du réseau d'eau potable de la collectivité.

Ouvert au 1er décembre 2016, l'appel à projets sera clos au plus tard au 30 juin 2017.